

GUIDE DU PARENT



Saint-Félix-de-Kingsey



819 848-2321



animation@saintfelixdekingsey.ca

Équipe administrative

Alexandre Côté 819 848-2321
Directeur général, greffier-trésorier

Camille Royer 819 848-2321, poste 114 - adjointe@saintfelixdekingsey.ca
Trésorière adjointe

Amélie Descôteaux 819 848-2321, poste 116 - loisirs@saintfelixdekingsey.ca
Directrice des loisirs

Fanny Desharnais-Fournier 819 848-2321 - animation@saintfelixdekingsey.ca
Coordonnatrice du camp de jour

Heures d'ouverture - Bureaux administratifs

Lundi : 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 30

Mardi : 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 30

Mercredi : 8 h 30 à 12 h 00

Jeudi : 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 12 h 00

Horaire - camp de jour

camp de jour (27 juin au 21 août)
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 00

service de garde (27 juin au 21 août)
Lundi au vendredi : 7 h 00 à 17 h 30

Dates de fermeture :

camp de jour et service de garde permis le lundi 1^{er} juillet pour la Fête du Canada ainsi que du 29 juillet au 2 août pour la 2^e semaine des vacances de la construction.

Nos groupes

Admissibilité :

Enfant âgé de 4 à 12 ans (maternelle 4 ans ou maternelle régulière complétée)

Les groupes seront faits selon les fiches d'inscription reçues. Il est possible qu'en cas de manque d'inscriptions dans un groupe, celui-ci soit jumelé avec un autre.

Aucune modification dans les groupes ne sera permise durant l'été.

4-5 ans :

Vos enfants sauront faire du bricolage, des activités culinaires, des sports, etc. Tout comme le groupe régulier offert aux grands, mais ils seront accompagnés de camarades de leurs âges. De plus, après l'heure du dîner vos enfants auront la possibilité de faire une sieste, de lire ou même de faire des jeux calmes dans le but de permettre à tous de se reposer de leurs avant-midi mouvementé.

Sports :

Vos enfants bougeront constamment et pourront pratiquer une multitude de sports variés comme le baseball, le basket-ball, le volleyball, le soccer, etc. L'animateur ou l'animatrice qui sera en charge de ce groupe saura décharger la batterie au maximum de vos enfants pour qu'ils puissent revenir épanouis de leur journée et vous permettre de relaxer un peu plus lors du retour à la maison.

Artistique :

Vos enfants feront une variété d'activités artistiques différente, telle que de la cuisine, des arts plastiques, de l'art dramatique, de la danse, etc. L'animateur ou l'animatrice qui sera en charge de ce groupe saura utiliser des talents artistiques de votre enfant à son plein maximum.

NOS groupes (suite)

Régulier :

Vos enfants feront une variété d'activités différentes, telle que de la cuisine, des arts plastiques, des activités sportives, etc. L'animateur ou l'animatrice qui sera en charge de ce groupe saura mettre en pratique autant le côté artistique que sportif de votre enfant à son plein maximum dans le but qu'il puisse être épanoui et ravi de sa journée passée au camp de jour.

Définition et valeurs du camp de jour

Le camp de jour est un service animé à caractère récréatif et éducatif qui est offert en journée durant la semaine, du lundi au vendredi, par un personnel formé pour répondre aux besoins des enfants âgés de 4 à 12 ans et pour contribuer à leur développement personnel tout en véhiculant les valeurs suivantes : plaisir, respect, sécurité, créativité, saines habitudes de vie, diversité, appartenance et développement de soi.

Formation des animateurs

L'ensemble de notre personnel d'animation détient une formation (formation offerte par Loisir Sport Centre-du-Québec), de même qu'une formation RCR et est également sensibilisé et informé des mesures d'hygiène et directives gouvernementales en vigueur.

Service de garde

Le service de garde est disponible uniquement pour les enfants inscrits au camp de jour. Il est possible d'utiliser le service de garde de façon ponctuelle. Le code de vie du camp de jour ainsi que les règlements généraux doivent être respectés.

Après 17 h 30, si un enfant n'a pas quitté le camp de jour, l'animateur présent communiquera avec les parents. Des frais de 10 \$ pour chaque tranche de 15 minutes de retard par enfant seront facturés au parent.

Si un enfant n'est pas inscrit au service de garde, mais utilise les services (arrivée avant 8 h 30 ou départ après 16 h 00), il sera considéré comme utilisant le service de garde à la journée et le montant prévu par jour (20\$), par enfant sera facturé au parent.

Inscriptions

Vous disposez de la période allant du **3 avril au 15 avril 2024** afin de compléter la fiche d'inscription et la fiche médicale. Une fois ces formulaires dûment complétés, veuillez les acheminer par la poste et/ou numériquement avec votre 1^{er} versement (voir section Modalité de paiement).

Ces formulaires sont disponibles sur le site web de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey (<https://www.saintfelixdekingsey.ca/>) dans la section Formulaires.

La trésorière adjointe vous contactera **par courriel** afin de spécifier les points suivants :

- Confirmation (ou non) de l'inscription de votre enfant au camp de jour.
- Envoi d'une copie de la facturation pour les frais d'inscription.

Tarifs - Résident

Temps plein

Avec service de garde

- 1^{er} enfant - 495,00\$
- 2^e enfant - 495,00\$
- 3^e enfant - 495,00\$
- 4^e enfant - 495,00\$

sans service de garde

- 1^{er} enfant - 395,00\$
- 2^e enfant - 395,00\$
- 3^e enfant - 395,00\$
- 4^e enfant - 395,00\$

Temps partiel (4 semaines)

Avec service de garde

- 1^{er} enfant - 340,00\$
- 2^e enfant - 340,00\$
- 3^e enfant - 340,00\$
- 4^e enfant - 340,00\$

sans service de garde

- 1^{er} enfant - 280,00\$
- 2^e enfant - 280,00\$
- 3^e enfant - 280,00\$
- 4^e enfant - 280,00\$

semaines sélectionnées

- semaine 1
- semaine 2
- semaine 3
- semaine 4

Tarifs - Non-résident

Temps plein

Avec service de garde

- 1^{er} enfant - 990,00\$
- 2^e enfant - 990,00\$
- 3^e enfant - 990,00\$
- 4^e enfant - 990,00\$

sans service de garde

- 1^{er} enfant - 790,00\$
- 2^e enfant - 790,00\$
- 3^e enfant - 790,00\$
- 4^e enfant - 790,00\$

Temps partiel (4 semaines)

Avec service de garde

- 1^{er} enfant - 680,00\$
- 2^e enfant - 680,00\$
- 3^e enfant - 680,00\$
- 4^e enfant - 680,00\$

sans service de garde

- 1^{er} enfant - 560,00\$
- 2^e enfant - 560,00\$
- 3^e enfant - 560,00\$
- 4^e enfant - 560,00\$

semaines sélectionnées

- semaine 1
- semaine 2
- semaine 3
- semaine 4

Modalités de paiement

1^{er} versement

50% du coût total des frais d'inscription ainsi que des sorties pour tous les enfants (voir sélection du forfait p.1)

Date limite 1^{er} mai 2024

* chèque libellé à l'ordre de la municipalité de saint-Félix-de-Kingsey. Veuillez noter que la municipalité de saint-Félix-de-Kingsey facturera des frais de 50\$ pour tout chèque sans provision (NSF) ou chèque arrêté.

2^e versement

50% du coût total des frais d'inscription ainsi que des sorties pour tous les enfants (voir sélection du forfait p.1)

Date limite 5 juin 2024

Modalités de remboursement

Il n'y aura aucun remboursement pour les journées de camp manquées.

Reçu d'impôt

selon la Loi sur l'impôt, un reçu pour frais de garde (Relevé 24) vous sera envoyé par la poste en février de l'année suivant la présence de votre enfant au camp de jour pour votre déclaration d'impôt.

Lors de l'inscription de l'enfant, vous devez fournir le numéro d'assurance sociale de la personne qui paie le service. Également, la bonne adresse doit être fournie afin que l'on puisse vous acheminer le document. Si vous déménagez, il est de votre responsabilité de communiquer avec nous pour modifier votre dossier.

Des frais d'administration de 25 \$ seront facturés après le **31 décembre** de l'année d'imposition pour toute modification au Relevé 24.

Arrivés et départs

Les arrivés/départs se feront au CEC (1253, rue de Lebel), à l'extérieur. Seuls les responsables du camp sont autorisés à entrer à l'intérieur des bâtiments prévus pour le camp de jour. La patinoire et le terrain de balle seront accessibles lors de beaux temps.

Les présences sont prises à l'arrivée/départ. Cependant, les absences ne sont pas prises en note. Aucun appel ne sera fait au parent responsable si un enfant n'est pas présent au camp de jour. Le camp de jour n'est pas responsable de l'absence de votre enfant.

Seules les personnes inscrites sur la fiche d'inscription seront autorisées à venir chercher l'enfant. Outre ces derniers, aucune personne ne sera pas autorisée à quitter les lieux avec l'enfant. Il est possible de nous informer par écrit si une personne non autorisée doit venir chercher l'enfant.

Sac à dos

Les sacs à dos seront déposés au vestiaire et vous seront retournés chaque jour. Nous ne sommes pas responsables des objets brisés, perdus ou volés. Il est donc de la responsabilité des parents de procéder à la vérification du matériel. Le contenu du sac à dos se compose d'items bien identifiés au nom de l'enfant.

- casquette ou chapeau
- serviette de plage
- crème solaire
- Espadrille
(semelle non marquante)
- maillot de bain
- vêtements pour être salis
- Bouteille d'eau réutilisable
- coffre à crayon
- vêtements de rechange

Dîner et collations

Le dîner et les temps de collation sont supervisés par le personnel d'animation. Les animateurs veilleront à inclure une période de temps pour le lavage des mains avant et après chaque repas.

- nous vous encourageons à préparer un lunch santé et bien équilibré, contenant des fruits et des légumes, afin que votre enfant puisse avoir de l'énergie tout au long de la journée.

- Aucun micro-ondes ou réfrigérateur sur place. Si nécessaire, veuillez prévoir un bloc réfrigérant. L'enfant doit avoir une bouteille d'eau réutilisable identifiée en tout temps. Nous pourrions remplir, sans contact, les bouteilles grâce à un point d'eau potable extérieur.

- Pensez à l'environnement et utilisez des ustensiles, sacs à lunch et contenants réutilisables, autant pour la nourriture que pour les breuvages. Tous les déchets resteront dans la boîte à lunch et seront rapportés à la maison pour que vous puissiez en disposer convenablement. Les contenants de verre sont interdits pour des raisons de sécurité.

- Afin de prendre soin des enfants ayant des allergies, nous vous demandons d'éviter les aliments contenant des arachides, des noix ou des fruits de mer. De plus, pour les mêmes raisons, le partage de nourriture entre les enfants est formellement interdit.

- Lunch froid ou thermos
- Aucun repas à faire chauffer
- 2 collations santé
- Breuvage pour le dîner

Code vestimentaire

- sandales
- Espadrille
(semelle non marquante)
- vêtements de sport adaptés à la température
- casquette ou chapeau
- cheveux longs attachés en tout temps
- chandail assez long, cachant suffisamment les épaules et le ventre
- robe et jupe à éviter, sauf si un leggings/cuissard porté en dessous

Objets personnels

Ne laissez pas votre enfant apporter des objets personnels ou ayant une valeur monétaire ou sentimentale (bijoux, jouets, argent de poche, matériel électronique) qui pourraient être perdus ou brisés.

Il est fortement recommandé de bien identifier le matériel et les vêtements de vos enfants. Nous ne sommes pas responsables des objets brisés, perdus ou volés.

Les objets perdus seront déposés dans la boîte prévue à cet effet. À la fin du camp, tous les objets perdus et non réclamés seront envoyés à un organisme communautaire.

Bicyclette

Tous les enfants qui se déplacent à bicyclette doivent s'assurer d'avoir un cadenas et de bien verrouiller eux-mêmes leur bicyclette dans les supports et espaces appropriés. Nos animateurs ne pourront toucher aux bicyclettes et cadenas des enfants. Nous ne sommes pas responsables des vols. Pour tout déplacement à bicyclette, le port du casque est obligatoire.

Médicament

vous devez informer l'équipe de coordination si votre enfant doit prendre des médicaments pendant les heures du camp de jour ou du service de garde. un formulaire d'autorisation pour l'administration de médicaments devra être rempli et signé à cet effet (fiche médicale). aucun médicament ne sera administré par un animateur ou pris sous sa supervision sans cette autorisation écrite.

seuls les médicaments d'ordonnance accompagnés d'une prescription médicale et pris par voie orale seront acceptés. nous vous demandons également de fournir un contenant identifié dans lequel seule la dose nécessaire pour la journée sera insérée. ce contenant devra être remis à l'animateur de l'enfant à l'arrivée.

Allergie : L'enfant allergique doit avoir son auto-injecteur EpiPen avec lui en tout temps.

Déroulement de la journée

7 h 00

Début du service de garde

8 h 30

Fin du service de garde -
début du camp de jour

8 h 45

Animation

10 h 00

collation

10 h 30

Animation

12 h 00

dîner

13 h 00

Animation

14 h 30

collation

15 h 00

Animation

15 h 45

Discussion - retour sur la
journée avec l'animateur

16 h 00

Fin du camp de jour -
début du service de garde

17 h 30

Fin du service de garde

urgence

notre équipe d'animation prendra la décision de transporter un enfant par ambulance si elle le juge nécessaire. Les frais seront facturés aux parents. Lors d'une situation d'urgence, les parents ou les personnes-ressources indiquées sur la fiche médicale de l'enfant seront contactés, d'où l'importance de donner des numéros de téléphone valides

Programmation-été 2024

Activité	Description
 Apprendre à se connaître	Thématique de la semaine d'ouverture.
 Ouverture	Jeux gonflables et maquillage pour enfants seront au rendez-vous !
 Activités d'intégration	Les jeunes apprendrons à connaître leurs camarades ainsi que le personnel du camp.
 Le monde animal	Thématique de la deuxième semaine.
 Maquillage d'animaux	Le personnel du camp offrira la possibilité aux jeunes d'avoir un maquillage de l'animal de leurs choix.
 Partons à la découverte !	Un rallye sous la thématique animale se déroulera sur le territoire du camp de jour.
 Zoo Granby	Sortie en autobus direction le monde animal !
 L'exploration	Thématique de la troisième semaine.
 Rallye	Les jeunes recevront des indices et devront partir à l'exploration!
 Journée à l'envers	Habille-toi à l'envers ! Tes chaussettes, ton chandail, etc.
 Éducazoo	Nous recevons la visite d'éducazoo au camp de jour.
 Beach Party	Thématique de la quatrième semaine.
 Journée Hawaïenne	Met ta plus belle chemise fleuri ou même tes plus belles lunettes!
 Journée OH! EAU	Attention !!! Attaque d'eau en vu ! Une journée rempli d'ateliers d'eau variées.
 Journée bonbons	Permission spéciale d'apporter tout les bonbons, chips, etc.

Programmation-été 2024

Activité	Description
 Les métiers	Thématique de la cinquième semaine.
 Journée déguisée	Met ton costume de métier (ex : pompier, vidangeur, etc.)
 Coiffures farfelues	Attention !!! Que des rires en vu ! Fais ta coiffure la plus fafelues.
 Expo agricole de Victoriaville	Sortie en autobus dans le monde agricole et des manèges.
 Chasseurs de trésors	Thématique de la sixième semaine.
 Journée pirates	Déguise-toi moussaillon, car nous partirons à l'aventure !
 Chasse aux trésors	Trouve-le trésor précieux que l'équipe du camp cache !
À déterminer	À déterminer
 Agents secrets	Thématique de la septième semaine.
 Fais ta carte d'agent secret !	Crée ta carte d'agent secret pour que l'on t'identifie !
 Nuit au camp	Une nuit rempli de rire et de plaisir entourée des gens du camp !
 Trouve le coupable	Lequel des employés du camp est coupable d'avoir...
 Cinéma	Thématique de la semaine de fermeture.
 Trouve-moi le film !	Un rallye sur le territoire du camp sur des classique du cinéma.
 Journée pyjamas	Mets-toi en pyjama, apporte tes bonbons, ta doudou, nous écouterons un film !
 Fermeture	Crème glacée et activités seront au rendez-vous !

Juin

2024

Thèmes	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Autres
	3	4	5	6	7	
	10	11	12	13	14	
	17	18	19	20	21	
Apprendre à se connaître 	24 FERMÉ	25 FERMÉ	26 FERMÉ	27 OUVERTURE 	28 Activités d'intégration 	Cette semaine votre enfant intégrera son groupe.

Juillet

2024

Thèmes	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Autres
Le monde animal 	1 Fermé FÉRIÉ	2 Maquillage d'animaux offert au camp  <small>Bibliothèque : 4-5 ans + Cuisine</small>	3 Partons à la découverte!  <small>Bibliothèque : Sports</small>	4 ZOO  GRANBY	5	Tout au long de la semaine, il y aura des ateliers sur le monde animal.
L'exploration 	8	9 Rallye  <small>Bibliothèque : Arts</small>	10 Journée à l'envers  <small>Bibliothèque : Rég.</small>	11 	12	Vos jeunes pourront découvrir le village.
Beach party 	15	16 Journée Hawaïenne  <small>Bibliothèque : 4-5 ans + Cuisine</small>	17 <small>Bibliothèque : Sports</small>	18 Journée OH! EAU 	19 Journée bonbons 	
Les métiers 	22	23 Journée déguisé 	24 Coiffures farfelues 	25 EXPO <small>agricole de Victoriaville</small> 	26	
Semaine de construction	29 FERMÉ	30 FERMÉ	31 FERMÉ	1 FERMÉ	2 FERMÉ	Fermé pour la 2ème de construction

Thèmes	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Autres
Chasseurs de trésors 	5	6 Journée Pirates  <small>Bibliothèque : Arts</small>	7 Activité à déterminer  <small>Bibliothèque : Rég.</small>	8 Chasse aux trésors 	9	
Agents secrets 	12 Fais ta carte d'agent secret ! 	13 Nuit au camp  <small>Bibliothèque : 4-5 ans + Cuisine</small>	14 Trouve le coupable !  <small>Bibliothèque : Sports</small>	15 Activité à déterminer	16	
Cinéma 	19 Trouve-moi le film ! 	20 Journée pyjamas 	21 FERMETURE 	22 FERMÉ	23 FERMÉ	Votre enfant vivra sa dernière semaine de camp de jour.
	26 FERMÉ	27 FERMÉ	28 FERMÉ	29 FERMÉ	30 FERMÉ	

code de vie (à lire avec votre enfant)

voici les différentes règles que je dois suivre lorsque je fréquente le camp de jour.

Respect du matériel et des lieux

- Je laisse mes objets personnels à la maison afin de participer pleinement aux activités et d'éviter tout bris, perte ou vol, ainsi que de limiter les risques de contamination.
- Je ne brise pas volontairement des objets qui ne m'appartiennent pas.
- Je prends soin du matériel que l'on met à ma disposition et je le range après utilisation.
- Je prends soin de ne pas contaminer le matériel, je me lave les mains avant et après l'utilisation. Je ne tousse pas et ne crache pas intentionnellement sur le matériel.
- Je respecte la nature : je dépose mes déchets au bon endroit (poubelle, recyclage, compost).

Respect des équipes d'animation et de coordination

- Je suis respectueux lorsque je m'adresse à mon animateur et aux autres personnes responsables du camp de jour.
- J'écoute attentivement les consignes de mon animateur et je les respecte en tout temps.
- Je suis la routine du lavage des mains, sans rouspéter.
- Je respecte le silence lorsqu'on me le demande.
- Je reste avec mon animateur en tout temps et je m'assure qu'il peut me voir.
- J'avise un responsable lorsque je quitte les lieux ou que je dois me déplacer.
- Je suis toujours poli : s'il-vous-plait et merci sont des mots magiques que j'ai intégrés à mon vocabulaire.
- Je suis conscient que mon animateur est responsable de ma sécurité. Je ne mets donc pas ma sécurité ou celle de mes camarades en danger.

Respect des camarades

- Tous les jours, j'apporte mon sourire et ma bonne humeur au camp de jour.
- Lors des activités, je gagne humblement et je perds dignement.
- Je m'explique calmement, je cherche des solutions non violentes et je contrôle mes émotions.
- En aucun cas je n'insulte ou ne frappe l'un de mes camarades. Je ne tousse pas et ne crache pas intentionnellement sur qui que ce soit. Je suis conscient que ces gestes pourraient mener à mon expulsion du camp de jour.

conséquences en cas de manquement

En cas de non-respect des règles, je m'expose à des conséquences. chacune des conséquences a pour but d'améliorer la qualité de vie au camp, de faire cesser un comportement inadéquat et de m'offrir un moment de réflexion.

Les conséquences seront appliquées en fonction de la nature de mes gestes et de leur gravité.

Degré mineur

manque de respect envers l'équipe du camp de jour ou envers les camarades, manque de respect envers le matériel ou les lieux, non-respect de l'autorité.

Degré majeur

violence physique, injure, intimidation, crise de rage, acte compromettant la sécurité, tout manque de respect des règles sanitaires en vigueur.

Escalade des sanctions

Degré mineur

1. Avertissement verbal.
2. Discussion avec l'animateur et/ou les responsables du camp afin de trouver des solutions concrètes. un avis écrit est remis aux parents.
3. Rencontre disciplinaire avec l'enfant, ses parents et les responsables du camp, au cours de laquelle une entente écrite sur le comportement à améliorer sera signée.
4. suspension immédiate pour une durée de 3 jours.
5. Expulsion définitive.

Degré majeur

1. retrait de l'enfant de son groupe. Rencontre avec l'animateur et les responsables du camp. un avis écrit est remis aux parents.
2. Rencontre disciplinaire avec l'enfant, ses parents et les responsables du camp et suspension de 1 jour.
3. suspension de 5 jours.
4. Expulsion définitive du camp.

**À chaque étape, une note sera inscrite au dossier de l'enfant.
En cas de possession de drogue ou d'alcool : expulsion immédiate et définitive de l'enfant.
Aucun remboursement en cas de suspension ou d'expulsion.**

L'équipe d'intervention jugera du niveau de gravité au manquement du code de vie en vigueur et déterminera la conséquence adéquate. Les parents sont toujours avisés si leur enfant a eu un manquement au code de vie du camp de jour vous devez lire la section code de vie avec votre enfant puis signer la fiche d'inscription et la fiche médicale, qui devront être remises maximalelement avec votre 1er versement le 1^{er} mai 2024.

Maladie (à lire avec votre enfant)

voTRE ENfant doit demeurer à la maison s'il présente l'un des symptômes suivants :

- Fièvre
- TOUX
(nouvelle ou aggravée)
- ESSOUFLEMENT OU DIFFICULTÉS
respiratoires
- MAL de gorge
- Grande Fatigue
- Perte d'appétit importante
- Douleurs musculaires
généralisées (non liées à un
effort physique)
- vomissements au cours des
dernières 24 heures
- Diarrhée
- Éruption cutanée non dia-
gnostiquée
- Maladie infectieuse
- Présence de parasite
(poux)

si voTRE ENfant présente l'un de ces symptômes au cours de sa présence au camp de jour, il sera isolé dans un local dédié à la situation et nous communiquerons avec vous afin que vous veniez le chercher immédiatement.

Les exigences du gouvernement seront respectées en tout temps. Par le fait même, nous nous réservons le droit d'interrompre nos activités à tout moment, et ce, sans délai ni préavis.

Les détails concernant les directives en vigueur vous seront transmis avant le début du camp, s'il y a lieu. vous comprendrez que pour la santé et la sécurité des enfants et de l'équipe du camp, la collaboration de tous dans le respect des consignes sera primordiale.